

**DÉPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS**

**ARRÊTÉ DU PRÉSIDENT  
DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

**CHARGÉ DE FONCTIONS PAR INTERIM**

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code général de la fonction publique,

Vu l'arrêté n°04/2024 du 30 septembre 2024 portant organisation des services départementaux,

**Le Président du Conseil départemental,**

Considérant la vacance du poste de chef de service du service local de protection maternelle et infantile de Calais 1.

**ARRÊTE :**

**Article 1 :**

A compter du 3 janvier 2025, madame Isabelle Michel, cadre supérieur de santé, est chargée par intérim des fonctions de chef de service du service local de protection maternelle et infantile de Calais 1, au pôle solidarités, maison du Département solidarité de Calais 1, service local de PMI de Calais 1.

**Article 2 :**

Cet arrêté sera publié sur le site internet du Département.

Arras, le 7 mars 2025  
Pour le Président du Conseil départemental,



Signé électroniquement par  
Caroline MÉZIERE  
Directrice des ressources humaines

Ampliations destinées à :

- Préfecture du Pas-de-Calais
- Paierie départementale du Pas-de-Calais
- Madame Isabelle Michel (1976)
- DPID – service RSA, coordination et pilotage budgétaire
- PRA – DRH/DAPARH/mission pilotage des effectifs et des données sociales
- Direction de l'accompagnement juridique
- Service gestion administrative et rémunération pour le pôle solidarités - LC